



Assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2015

Présents invités :

Thierry Soler, Conseiller Général,
Hubert Tinseau, Adjoint au Maire de Chécy et Président du SIBCCA.
Jacques Cotteray, Président de l'ANCO.
Claude Tur, ANCO.
Jean Claude Beltoise, La Perche Faycienne.

Présents membres du bureau :

Mesdames Micheline Bourdon, Anita Landré Clément,
Messieurs Durey Michel, Marceau Bourdon, Marc Landré, Jean Pierre Cocu.

Les gardes particuliers :

Monsieur Bruno Lefort.

Les commissaires aux comptes :

Messieurs Christian Desbois et Jean Landré.

Les sympathisants :

Messieurs Alain Lassausse, Pierre Gravouille, Philippe Thénot, Bruno Didon,

Excuses parvenues de :

Valérie Corre, député,
Mesdames et Messieurs les Maires des communes de Bou, Mardié, Saint Jean de Braye, Sandillon et Saint Cyr en Val.

Accueil de toutes les personnes et des personnalités présentes, présentation des personnes excusées et remerciement à la commune de Donnery pour la mise à disposition de la Grange Aurélie.

Discours d'introduction du président : (document joint)

Minute de silence pour des anciens membres du bureau décédés cette année : Didier Lemaître et François Bouland.

Evocation des regroupements d'AAPPMA.

Lecture du rapport moral

(Joint au présent compte-rendu)

Remerciements à tous les bénévoles et aux municipalités pour leur soutien logistique et financier.

Informations sur les lots de pêche.

Bilan des ateliers du milieu aquatique et de l'alevinage.

Information sur la gestion courante.

Approbation à l'unanimité.

Lecture du bilan financier

Quitus reçu de la Fédération de pêche.

Par Micheline Bourdon (Joint au présent compte-rendu)

Nombre d'adhérents: 195 cartes et 47 enfants de moins de 12 ans.

Recettes: 23 268,86 €; dépenses: 22 043,25 €

Disponibilité: 9 204,67 €

Pas d'observations des commissaires aux comptes.

Inquiétude exprimée pour le budget 2015 avec la vente des cartes de pêche par Internet uniquement.

A noter une diminution sensible de la vente des cartes de pêches chez les dépositaires.

Les personnes présentes confirment leur volonté de la gratuité des cartes pour les enfants de moins de 12 ans et trouvent anormal le fait que l'AAPPMA fasse une avance sur la vente des cartes de pêche à la fédération.

Aide avec don d'une carte de pêche au Hameau de Julien.

Approbation à l'unanimité.

Questions diverses

Intervention d'Hubert Tinseau, Président du SIBCCA qui explique les objectifs et les projets du nouveau syndicat regroupant les anciens syndicats du Cens, de la Crénole et de la Bionne.

Les objectifs principaux sont d'améliorer la qualité des eaux et de rendre les rivières plus naturelles.

Il est également projeté de réhabiliter des zones humides entre la Bionne et l'Ivoirie à Chécy et à Donnery près du Cens.

Marc Landré remercie les techniciens du Cens pour les informations fournies avant l'assemblée générale et en fait la lecture.

Le syndicat ainsi que la société regrette que les résultats des pêches électriques ne soient toujours pas communiqués par la fédération départementale.

Jean Claude Beltoise indique qu'il est constaté un ensablement du canal à la confluence du Cens à Fay aux Loges. Il convient donc que les travaux du SIBCCA et du Syndicat du Canal d'Orléans soient coordonnés.

Intervention de Jacques Cotteray regrettant le non entretien du canal et la position de l'Etat pour céder le canal au Département du Loiret.

Tenue de l'assemblée générale de l'ANCO le 7 février à Combleux. Le brochet sera représenté.

Participation commune au festival de Loire à l'automne prochain dans un stand aménagé, du 23 au 27 septembre.

Intervention de Thierry Soler, Conseiller Général : précisions sur les démarches et les positions du Conseil Général sur la gestion des rivières et de l'environnement.

A l'issue de cette assemblée générale est servi le traditionnel verre de l'amitié dans une ambiance sympathique où les échanges se sont poursuivis activement.